

LA MÉMOIRE DE DORA-MITTELBAU

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION DES DÉPORTÉS DE DORA, ELLRICH, HARZUNGEN ET K'

Mais le jour où les peuples auront compris qui vous étiez, ils mordront la terre de chagrin et de remords. Ils l'arroseront de leurs larmes et ils vous élèveront des temples. Vercors (1991)

LA LETTRE DU PRÉSIDENT

Mes chers amis,

Lorsque vous recevrez ce bulletin, l'année 1991 sera près de finir ou déjà terminée. Elle aura été fertile en événements majeurs, dont même ceux qui se sont le moins mal conclus laissent malheureusement planer encore des doutes sur leurs suites.

La guerre du Golfe s'est bien terminée pour les Forces de l'ONU qui faisaient respecter le droit. Mais Saddam Hussein est toujours en place et reste dangereux. Son armée est loin d'avoir été entièrement détruite. Il a utilisé ce qui en restait contre les Kurdes, et l'ONU a dû s'interposer. Et les services américains viennent de découvrir qu'il avait entrepris discrètement et mené près de son terme la fabrication de la bombe atomique.

L'échec du putsch de l'été dernier en URSS a sonné le glas de la prééminence du communisme dans ce pays et révélé l'ampleur du désir de liberté de ses citoyens. Mais en contrepartie, l'URSS est menacée d'éclatement et sombre dans le chaos économique, cependant qu'existent sur les territoires de ses républiques plus ou moins dissidentes, des stocks impressionnants de bombes atomiques.

La Yougoslavie est déchirée. Certaines de ses composantes veulent l'indépendance, cependant que la Serbie réagit violemment avec l'armée fédérale. Ne se règle-t-il pas là des comptes qui datent de loin ? Ni l'Europe, ni l'ONU ne mai-

trisent la situation, et les cessez-le-feu se succèdent sans apporter la paix.

Toutes ces situations ne peuvent qu'attrister les anciens déportés que nous sommes.

Un certain espoir, en revanche, est né dans le Moyen-Orient. Les Etats-Unis s'efforcent - et paraissent y réussir peu à peu - d'imposer à Israël et aux pays arabes l'engagement dans un processus qui devrait, s'il était mené jusqu'à son terme, aboutir à l'instauration de la paix dans cette région du monde. Mais la route qui y conduit est encore longue et semée d'embûches.

Ces événements importants ou proches de nous oblitérent un peu ce qui se passe dans le reste du monde où de nombreux peuples sont encore partiellement ou totalement privés de liberté, où se prolongent des rébellions et des guerres civiles qui, même si on parle peu d'elles, continuent à faire des victimes, où sévissent toujours la faim et l'absence d'hygiène et de soins.

L'amicale est un peu à l'image de ce monde où s'entremêlent mauvaises et bonnes nouvelles. Nous avons perdu, au jour où je rédige cette lettre, quatorze camarades depuis le début de l'année. Parmi eux, je mentionnerai tout spécialement Calès, membre du conseil d'administration, dont la vitalité et la générosité étaient connues de tous, et qui, comme tous les autres, nous manquera désormais cruellement.

En revanche, le congrès, remarquablement organisé par notre camarade Pernod, et dont le bulletin du troisième trimestre a rendu compte, a été un succès. Sur le plan de la mémoire, la visite du Struthof et de son magnifique monument et celle du cimetière de la Première Armée à Sigolsheim ont été très émouvantes. La partie touristique - visite de la ravissante, petite cité d'Obernai, visite du rétable d'Issenheim, et concert dans une église de Colmar, promenade sur le Rhin et repas au célèbre restaurant Kammerzell à Strasbourg - a été une réussite.

Quant à l'assemblée générale, dont tout le poids a reposé sur notre camarade Brun, elle a traité de nombreux sujets dont le développement se poursuit.

(suite page 2)

SOMMAIRE

La Lettre du Président	1-2
Réunion inter-amicales	2-3
Mahn und Gedenkstätte Mittelbau-Dora	3-4
De l'utilité du maintien des sites des camps et des pèlerinages	4
Le preneur de rats	5
Bibliographie	5-6-7-8
In Memoriam	8-9-10-11
Carnet	11-12
Cotisation 92	12

C'est ainsi que le comité européen a été amené à agir auprès des autorités allemandes pour préserver le site du camp de Dora menacé de disparition par l'exploitation des carrières de gypse du Kohnstein, action qu'avait préparée la visite en avril dernier de Brun, Mialet, Soubirous, Colonel et moi-même, et de camarades belges et hollandais, sur les sites de Dora et d'Ellich.

Le problème de notre participation à la Fondation pour la Mémoire de la Déportation est suivi attentivement par le bureau et le conseil d'administration, qui préfèrent attendre que la mise en place de cette institution soit plus avancée pour prendre les décisions utiles. Quelques assurances nous ont été données récemment en ce qui concerne une évolution favorable du problème des droits à réparation. Nous pensons qu'il faut les accueillir avec prudence.

Parmi les bonnes nouvelles, nous enregistrons avec plaisir l'entrée dans les fonctions de secrétaire général de notre camarade Lafond, qui a bien voulu remplacer à ce poste notre camarade Thiercelin, lequel, éloigné maintenant de Paris, ne pouvait pratiquement plus les remplir, et que nous remercions tous pour ce qu'il y a réalisé. Lafond a révélé aussitôt son sens de l'organisation et sa remarquable efficacité, notamment dans la préparation du congrès de 92 à Lyon, pour l'assemblée générale duquel de nouvelles dispositions sont à l'étude.

Vous avez constaté que le bulletin paraît régulièrement, grâce à Brun, mais aussi grâce à l'aide que lui apporte maintenant Madame des Diguères, que nous remercions chaleureusement.

Le décès de nos camarades, outre la peine que nous en éprouvons, se traduit par un manque à gagner pour les finances de l'amicale. Nos besoins dans le domaine pécuniaire risquent d'être importants dans l'avenir, tant, en particulier, pour la participation éventuelle à la fondation, que pour l'édition des remarquables dessins de notre camarade De La Pintièrre et celle d'un ouvrage sur Dora.

Notre groupe historique vient en effet de s'enrichir d'un membre de grande valeur. Notre camarade Cellier, que ses fonctions de diplomate avaient un peu éloigné de nous, vient de rejoindre nos rangs et se propose, à partir de notre plaquette, d'écrire sur Dora un ouvrage plus approfondi et plus complet. Sa double formation de professeur d'histoire et géographie et d'énarque, le succès de l'ouvrage qu'il a publié récemment sur les peuples d'Europe centrale, nous garantissent à l'avance un travail d'une qualité exceptionnelle.

C'est pourquoi il importe que l'amicale obtienne des ressources importantes. Un rappel des cotisations impayées vient d'avoir lieu, dans ce but. Mais je me permets de demander à nouveau à tous les membres de l'amicale d'essayer d'obtenir l'adhésion de camarades, anciens de Dora, qui n'en sont pas membres.

Et pour terminer, je présente aux membres de l'amicale et à leurs familles, avec une pensée spéciale pour les veuves et les parents de nos camarades disparus, tous les vœux de votre bureau pour l'année 1992.

Louis GARNIER

Les Associations et Amicales de camps de déportés se sont réunies à Paris le 18 octobre pour faire le point sur les sujets d'intérêt communs déjà évoqués au cours de leur précédente rencontre, le 21 novembre 1990.

I.- ÉRECTION D'UNE STÈLE AU CIMETIÈRE DU PÈRE LACHAISE A PARIS, EN MÉMOIRE DES VICTIMES DU CAMP DE BERGEN-BELSEN

L'ensemble des participants est favorable à cette proposition qui complètera l'ensemble des huit stèles existantes. Il serait possible, éventuellement, d'y adjoindre la mémoire d'autres camps comme Gross Rosen, etc.

Afin de constituer l'équipe de survivants de Bergen-Belsen, qui prendra en charge la réalisation de ce projet, une commission dirigée par Madame Montserrat rédigera un appel qui sera diffusé dans les journaux des fédérations et des amicales.

Cette commission sera composée du général d'As-torg, de l'amicale de Dora, qui s'est porté volontaire, du général Saint-Macary, présent, de Madame Lorach, conservateur du musée de Besançon, et de Monsieur Pinçon, secrétaire général de l'amicale de Neuen-gamme, qui seront cooptés.

L'équipe qui sera constituée après cet appel, aura pour tâche d'obtenir la concession nécessaire au cimetière, d'arrêter le projet, d'en rechercher le financement, d'en assurer la réalisation.

II.- ACTION POUR LA DÉFENSE DES DROITS A RÉPARATION

Il est constaté que si, au cours des pourparlers entamés par les fédérations et les amicales auprès du secrétariat aux ACVG, des assurances ont été données pour l'application des mesures des deux précédentes lois de finances et sur le principe de l'immutabilité des pensions définitives, aucune disposition dans la loi de finances en cours de discussion ne vient à l'appui de ces dires.

Les Amicales ont décidé d'adresser une lettre de protestation aux principaux représentants de la nation à l'Assemblée et au Sénat (ministres, présidents et membres des commissions, présidents de groupe).

Cette lettre, qui a reçu la signature de dix-neuf amicales, est ainsi rédigée : «Les associations et amicales des camps de concentration, réunies le lundi 28 octobre 1991, protestent à nouveau contre les atteintes portées aux droits des pensionnés. C'est pour un certain nombre d'entre eux la diminution du montant de leur pension, pour d'autres la crainte de faire constater l'aggravation de leurs maladies.

«Les lois de finances pour 1990 et 1991 ont en effet modifié le système dit des suffixes, plafonné les pensions et mis en cause le principe de l'immutabilité, c'est-

à-dire de supprimer le droit à pension pour les maladies dites guéries.

«A cela s'ajoutent la modification et la complication du calcul assurant le rapport constant des pensions avec le traitement des fonctionnaires.

«Le projet de budget des anciens combattants pour 1992, discuté en première lecture le 25 octobre à l'Assemblée nationale, n'apaise pas nos craintes. En effet, si les députés, voire le Ministre ont critiqué la situation actuelle; si l'immutabilité des pensions a été rétablie par amendement; si une commission tripartite discute du mode de calcul du rapport constant; force est de constater que le système des suffixes et le plafonnement des pensions ne sont pas modifiés.

«Seule est prévue une commission "ad hoc" en vue, selon Monsieur le Ministre, "d'assouplir les règles actuelles pour tenir compte des situations particulières".

«Les associations et amicales de camps de concentration soussignées, si elles se réjouissent du rétablissement de l'immutabilité des pensions, s'indignent que l'on puisse encore mettre en cause des mesures adoptées unanimement par le Parlement. Elles ne peuvent accepter le renvoi de l'examen du système des suffixes et du plafonnement et refusent que l'on n'envisage que l'assouplissement des mesures actuelles.

«Elles veulent que soit rétablie la situation antérieure par l'abrogation des articles 124 de la loi de finances pour 1990 et l'article 120 de celle pour 1991. Elles veulent que soient réexaminées toutes les pensions accordées au titre de ces articles.

«Elles en appellent au gouvernement et aux parlementaires pour que leurs demandes soient entendues et satisfaites au cours de la présente session budgétaire».

MAHN UND GEDENKSTÄTTE MITTELBAU DORA

Ce titre est la raison sociale de l'organisme chargé de la conservation du site de Dora, son adresse 5501 Nordhausen-Krimderode.

Le dernier numéro du journal avait informé le lecteur de la menace que faisait peser sur le site de Dora un projet d'extension et d'accélération de l'exploitation du gypse. L'entreprise qui détient le droit d'exploitation, est une firme, fondée en 1916 sous le nom de Ammoniakwerk. Elle est devenue, sous le régime de la division de l'Allemagne, la Leuna-Werke V.E.B. (*entreprise aux mains du peuple*), puis avec la réunification, la Harzer Anhydrit Werke - GBMH.

C'est donc cette firme qui, actuellement, exploite le gypse et qui, avec l'accord du service des mines du ministère des Arts et de l'Industrie de Thuringe, avait fait un projet d'extension de l'exploitation en cours, incluant les tunnels A et B de Dora. Ce projet permettait de créer, selon la firme, plusieurs centaines d'emplois.

Lors de son voyage d'étude à Dora, en avril 1991, la délégation du Comité européen Dora, Ellrich, Harzungen et K' pour la mémoire, s'intéressant au devenir des tunnels dont la réouverture avait été entreprise mais arrêtée, n'avait pas retenu la rumeur selon laquelle l'exploitation du gypse pourrait les menacer de disparition. Quelques semaines à peine se sont écoulées depuis, que cette rumeur devenait une probabilité, puis une certitude.

La disparition des tunnels A et B de Dora, déjà inacceptable en elle-même, entraînerait à brève échéance celle du site même du camp de Dora puisqu'une partie de ce camp, et en particulier le bâtiment du four crématoire, se situe sur le flanc de la montagne. Il ne faut pas oublier lorsque l'on parle des tunnels, que ceux-ci, pendant six mois, avaient servi de dortoir aux détenus et que pendant cette période la mortalité avait été effroyable.

A l'heure où ces lignes sont écrites, la menace paraît écartée, un accord amiable serait intervenu entre la ville et l'arrondissement de Nordhausen et la Harzer Anhydrit Werke GBMH pour arrêter l'exploitation avant d'atteindre les tunnels A et B. Ceci suite à un arrêté pris dès le mois de juillet par les conseils de la ville et de l'arrondissement de Nordhausen, à l'unanimité de leurs membres, prescrivant un arrêt des travaux et déclarant la zone du camp et des tunnels sites protégés.

Ce résultat a été obtenu par la conjugaison d'un ensemble de facteurs, notamment :

– la multiplication des visites faites à Dora en 1991 par des survivants de différentes nationalités, souvent d'ailleurs à titre individuel, qui adressèrent à la direction du Camp, aux autorités administratives ou à la presse des remarques, des protestations ou des propositions sur les difficultés d'accès du site, sur l'état du camp dont une partie seulement est conservée, sur un mu-

sée très incomplet et totalement insuffisant par rapport à l'importance de Dora et de ses 32 Kommandos, sur la non-réouverture des tunnels;

– le débat démocratique qui s'est installé dans la presse, à la radio et à la télévision locale et régionale sur Dora et la nécessité de conserver les tunnels : fallait-il conserver la mémoire de ce passé 45 ans après ? fallait-il conserver site et tunnel alors qu'il existe à Buchenwald un mémorial grandiose et un grand musée ? fallait-il dans une région frappée par la crise économique renoncer à la possibilité offerte de créer de nombreux emplois ? Chaque partie a pu faire valoir ses arguments. Il est à noter que chaque fois que cela leur a été possible, les médias se sont empressés d'interviewer des déportés;

– l'action entreprise pendant trois mois auprès des responsables et autorités allemandes depuis le niveau local jusqu'au sommet de l'Etat aussi bien par des survivants à titre individuel, que par les associations des différents pays d'Europe. Le Comité international de Buchenwald Dora d'un côté, le Comité européen Dora Ellrich Harzungen et K' pour la mémoire d'un autre, sont intervenus avec énergie en Allemagne et ont alerté en France et au niveau de l'Europe tous les organismes ou personnalités qui étaient susceptibles d'appuyer leurs démarches;

(suite page 4)

DE L'UTILITÉ DU MAINTIEN DES SITES DES CAMPS ET DES PÈLERINAGES

La question s'est posée de savoir s'il fallait continuer à se battre pour le maintien du site du camp de Dora, de celui d'Ellrich, pour la réouverture des tunnels.

Ne serait-il pas plus judicieux de consacrer ce temps et cette énergie dispensés à des travaux de recherche historique ? Un élément de réponse est fourni par un article paru dans le dernier numéro du journal d'Orientalburg-Sachsenhausen. Monsieur Bernard Lachaise, maître de conférence d'histoire contemporaine à l'université III de Bordeaux, a entrepris une biographie de l'homme d'Etat français, ancien ministre, Yvon Delbos. Il fut déporté à Sachsenhausen de 1943 à 1945. Monsieur Lachaise voulait en savoir plus sur cette «aventure concentrationnaire». Il fut invité par l'amicale à participer à un pèlerinage.

Voici ses réflexions à son retour : «J'ai appris en vivant pendant quelques jours avec les déportés et en découvrant le camp de concentration, la route de la mort, beaucoup plus que ce que je cherchais et infini-

ment plus que ce que les livres m'avaient enseigné sur le sujet...

...J'entre mieux dans l'histoire de cet homme que je cherche à mieux connaître et à faire connaître. Je comprends ce que Delbos a dû ressentir enfermé pendant vingt-deux mois dans une cellule obscure de 3 mètres sur 2,75 m, au secret. Je ressens mieux ce qu'il a raconté - rares confidences à ce sujet dont il ne parlait qu'à quelques amis plus tard...

Je prends conscience qu'il faut l'enseigner (*la déportation*) plus et mieux pour éclairer les jeunes générations. Cela ne permettrait-il pas d'éviter l'influence pernicieuse de révisions pseudo-scientifiques trop entendues depuis quelque temps ? L'Union des déportés et des enseignants m'apparaît pour cette tâche plus utile qu'auparavant. La solidarité semble être un des acquis essentiels de la dure vie commune endurée par les déportés à Sachsenhausen, pendant deux ou trois ans, le plus souvent en pleine jeunesse. Tous insistent pour dire que sans cette solidarité, ils ne seraient pas vivants. Je

salue cette permanence d'un sentiment si noble que le retour à la paix et à la liberté aurait pu affaiblir mais qui a survécu grâce notamment aux rencontres annuelles. Comment ne pas être frappé par la fraternité unissant les déportés politiques français à leurs camarades allemands ? La sympathie des retrouvailles, la participation d'Allemands aux différentes étapes du pèlerinage le prouvent constamment : elles illustrent l'absence de haine entre hommes appartenant à deux pays en guerre mais victimes d'un fascisme commun.

J'ai compris, je crois, le message : je veillerai, je m'y engage, à le transmettre personnellement et à le faire connaître auprès de mes collègues et des élèves ou étudiants.»

Une autre enseignante faisant partie du même groupe, écrit à son tour :

«Le plus poignant était d'une part de constater combien ces hommes avaient souffert pour survivre et d'autre part de découvrir avec quelle "simplicité" ils savaient témoigner...»

MAHN UND GEDENKSTÄTTE MITTELBAU DORA (suite)

- la recommandation prise par les 34 pays de la CSCE au cours du symposium, réuni à Varsovie début juin qui recommande que chaque Etat conserve les vestiges des camps de concentration et protège leurs archives dans le cadre du patrimoine culturel européen.

Si nous sommes rassurés, il faut toutefois noter qu'une action judiciaire est en cours devant le tribunal administratif sur la validité de l'arrêté de protection pris par les autorités de Nordhausen et qu'un jugement sera rendu puisque la procédure à notre connaissance se poursuit.

Notre camarade Van Hoey a pu constater récemment, en se rendant sur le chantier de l'Arzer Anhydrit Werke sur le flanc est du Kohnstein, que celui-ci s'étendait sur un front d'environ un kilomètre. L'extraction a atteint les tunnels B 11 / Kuchuch / Eber qui sont presque totalement aplanis et très proches du tunnel A. La vigilance doit rester grande pour ne pas se trouver un jour devant un fait accompli.

Le Comité européen entretient des relations étroites avec Madame le Docteur Cornelia Clos qui remplit des fonctions importantes dans l'administration du Mahn und Gedenkstätte Mittelbau Dora. A sa demande, le Comité a désigné auprès d'elle un délégué permanent, notre camarade belge Albert Van Hoey, vice-président du Comité. Le Docteur C. Clos nous a fait part des projets élaborés pour le camp de Dora et les tunnels et elle a pris note de nos propositions.

Parmi celles-ci nous nous sommes trouvés d'accord pour prévoir le remaniement et le développement du musée actuel. Celui-ci devra quitter le bâtiment du four crématoire qui doit rester un lieu et une zone de recueillement. Le nouveau musée prendra place dans un bâtiment plus spacieux à l'entrée du camp. Il devra tenir compte de toutes les nationalités qui ont composé la main-d'œuvre concentrationnaire à Dora et ajouter à l'histoire du camp et des tunnels celle de tous les camps et Kommandos extérieurs.

Pour ces derniers, le Comité européen se doit de fournir le plus d'éléments possibles sur leurs caractéristiques.

Si nous possédons de nombreux renseignements sur Ellrich et Harzungen, il n'en est pas de même pour les autres petits camps et kommandos qui sont au nombre d'une trentaine. Nous lançons un appel à tous ceux qui, à un moment ou à un autre, y ont séjourné, pour qu'ils adressent au siège de l'Amicale la relation de ce qu'ils y ont vécu. Notamment : date d'arrivée et de départ, éventuellement moyen d'évacuation au moment de la libération, importance en nombre du kommando et répartition entre les différentes nationalités, différents types et lieux de travail, dureté de la vie, etc.

Le Comité européen ne sous-estime pas l'effort qu'il vous demande et vous adresse ses remerciements pour l'aide que vous lui apporterez pour atteindre cet objectif.

Le Secrétaire général, J. BRUN

BIBLIOGRAPHIE

En fin de rubrique, se trouve une liste d'ouvrages qu'il est possible de se procurer auprès de l'amicale. Il a paru intéressant de présenter aussi quelques livres parmi d'autres qui viennent de sortir ou d'être réédités.

HOMMAGE A VERCORS - 1902-1991

L'auteur inoubliable du *Silence de la mer* vient de nous quitter le 10 juin. Il faut imaginer lire ce livre, calé et emmitoufflé dans un vieux fauteuil auprès d'un maigre feu de bois, entre 1942 et 1944. En quelques pages, se recrée toute la lourde atmosphère de l'occupation où le silence était pour beaucoup la seule résistance possible et envisageable. C'était si simple, à cette époque, de s'identifier aux deux ombres silencieuses écoutant le monologue de l'officier allemand qui, chaque soir,

espérait entamer un dialogue avant d'être acculé à jeter sa phrase rituelle : «*Je vous souhaite une bonne nuit*».

Sans publicité tapageuse, ce livre a eu une audience extraordinaire : 4 millions d'exemplaires vendus, traduit dans le monde entier avant de passer sur les écrans grâce à Jean-Pierre Melville.

Cette œuvre a occulté toutes les autres créations de l'auteur : *La marche à l'étoile* (1943), *Les chevaux du temps* (1977)... jusqu'à son nom véritable et son talent de dessinateur.

Que soit rendu ici, hommage à Vercors, pour avoir

éclairé les sombres nuits de l'occupation en entretenant dans les cœurs la fragile flamme de l'ESPOIR !

J'AI EU VINGT ANS A RAVENSBRÜCK par Béatrix de Toulouse-Lautrec, Ed. Perrin (1991)

C'est la réédition de *La Victoire en pleurant* parue en 1981. L'auteur avait 20 ans en 1944 lorsqu'elle fut arrêtée avec sa mère par la Gestapo de Lyon en juin 1944. Internées au fort de Montluc, puis déportées à Ravensbrück en août, elles sont libérées en avril 1945.

Le Général de Gaulle a eu entre les mains un des premiers exemplaires. Il écrit à l'auteur en novembre 1967 : «*Ce que vous avez vécu et subi, si jeune, si frêle (...) frappe d'autant mieux l'esprit et le cœur que vous le racontez sans recherche, sans littérature*».

Procédant par une succession de scènes et de dialogues, Béatrix de Toulouse-Lautrec fait surgir les mille misères de la vie carcérale, l'angoisse de la mort, mais aussi l'espoir et les petites joies qu'un rien suffisait à faire jaillir dans le malheur.

Témoignage authentique, sincère et émouvant.

LE PRENEUR DE RATS

Il y a bien longtemps, si longtemps que personne ne peut fixer réellement l'époque, le petit village de Hameln près de Brême fut infesté de rats. L'invasion prit une telle ampleur que la municipalité ne savait plus quoi faire pour enrayer cette catastrophe. Un jour, un curieux homme se présenta au Bourgmestre et lui offrit de débarrasser la ville de tous les rats si on acceptait en échange de lui donner cent ducats. Le marché fut rapidement conclu comme vous le pensez bien. L'homme sortit alors de son sac une flûte avec laquelle il se mit à jouer un air bizarre. Le son particulier de cet instrument magique eut pour effet d'attirer tous les rats qui suivirent aussitôt le joueur de flûte, celui-ci, sortant du village, pénétra dans la rivière, et tous les rats furent noyés.

Quand l'homme vint chercher son dû, le Bourgmestre ne voulut lui donner que dix ducats. Le joueur de flûte réclama à nouveau ce qu'on lui avait promis, mais les Bourgeois débarrassés du fléau se mirent à rire et à se moquer de lui, le traitant de "preneur de rats". Alors, l'homme tira de son sac sa flûte magique et à peine avait-il commencé à jouer que les jeunes gens du village se mirent à le suivre. Il les entraîna ainsi dans une caverne de la montagne de Köppenbergr et on ne les a jamais revus depuis.

Dans les années 1930, l'Allemagne qui commençait à se relever de la défaite fut très touchée par le krach financier de 1929; la misère fut très grande et le nombre des chômeurs impressionnant; les Allemands ne savaient plus à qui s'a-

dresser pour redevenir une nation prospère.

Alors arriva un joueur de flûte qui promit de sortir le pays de sa misère et d'en faire le phare du monde pour mille ans.

La jeunesse ne résista pas au son harmonieux de la flûte de ce joueur habile et suivit le guide qui entraîna tout un peuple dans son sillage. La misère cessa, l'espoir revint et ce fut à nouveau la fête.

Rapidement, le son harmonieux de la flûte fit place au bruit plus sourd du tambour, et tout le peuple subjugué par le guide infernal sombra dans une guerre effroyable.

Les légendes sont souvent basées sur des faits réels que la rumeur a modifiés, parfois elles sont prémonitoires.

A. ROGERIE

